



RAPPORT ANNUEL

AGMA LAHLOU-TAZI

2016



SOMMAIRE



MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES TRAITS MAJEURS DE LA CONJONCTURE 2016

- Tendances du marché national
- Faits marquants
- Évolution du chiffre d'affaires
- AGMA LAHLOU-TAZI, l'assureur conseil de référence

AGMA LAHLOU-TAZI : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- Profil d'AGMA LAHLOU-TAZI
- Une notoriété consolidée depuis 1964
- Notre Gouvernance

NOS PERFORMANCES 2016

- Indicateurs et chiffres clés
- L'activité d'AGMA LAHLOU-TAZI en 2016
- Bilan social
- Capital, Bourse et participations
- Nos projets et perspectives d'avenir

DONNÉES FINANCIÈRES

- États financiers
- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Résumé du rapport des Commissaires aux Comptes
- Projets de résolutions



MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHERS ACTIONNAIRES,

Le Rendez-vous annuel que constitue la publication du rapport d'activité est un moment fort dans la vie de notre Cabinet. C'est l'occasion de faire le bilan des réalisations de l'exercice qui s'achève et scruter l'avenir en ajustant notre stratégie pour l'année que nous entamons.

Cette année, AGMA LAHLOU-TAZI a lancé un grand projet de numérisation de ses contrats et avenants pour l'ensemble des branches d'assurance. Ainsi, l'ensemble de nos collaborateurs ont accès directement sur notre système d'information aux documents contractuels de nos clients. Ceci a favorisé un gain de temps très appréciable.

Toujours soucieux de la qualité de service, AGMA LAHLOU-TAZI a revu l'ensemble de ses processus de gestion des sinistres pour apporter une meilleure proximité, des prestations de prévention et de sensibilisation des clients. Ainsi, les délais de traitement des dossiers ont été considérablement améliorés.

AGMA LAHLOU-TAZI accompagne également ses clients en Afrique à travers des couvertures d'assurance adaptées aux expatriés et entités implantées en Afrique.

Au niveau métier, nous avons renouvelé une nouvelle fois notre certification ISO 9001 version 2008 sans aucun écart après l'audit de suivi réalisé en juin 2016. Un projet de migration vers l'ISO 9001 version 2015 a été initié en octobre 2016 pour être opérationnel au mois de juin 2017. Cette nouvelle version vise la performance et la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'amélioration de la satisfaction client.

La conformité et la qualité de nos prestations sont assurées par l'implication de tous. Les Femmes et les Hommes d'AGMA LAHLOU-TAZI qui font toujours preuve d'engagement et de professionnalisme. Un bilan très riche qui honore tous les partenaires.

M. MOHAMED LAHLOU
Président Directeur Général





LES TRAITES MAJEURS DE LA CONJONCTURE 2016



TENDANCES DU MARCHÉ NATIONAL

Plusieurs événements ont marqué le secteur des assurances cette année, notamment:

- L'adhésion de cinq compagnies d'assurance Marocaines à la FANAF ;
- Le Fonds d'assurance des notaires voit le jour ;
- L'Assurance alternative : les textes réglementant le Takaful sont en cours d'élaboration ;
- Attijariwafa Bank ouvre le capital de sa filiale Wafa Assurance à la SNI ;
- Le 3^{ème} Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance du 13 au 15 avril 2016 ;
- La nouvelle circulaire de l'ACAPS relative à l'encaissement des primes, au paiement des sinistres et aux relations entre les intermédiaires d'assurance et les sociétés d'assurance et de réassurance ;
- Le secteur des assurances se dote d'un dispositif de médiation ;
- La RC décennale et la Tous Risques Chantier seront obligatoires à partir de 2017 ;
- Allianz acquiert Zurich Assurances Maroc pour 2,6 milliards DH.



FAITS MARQUANTS

ADHESION DE 5 COMPAGNIES D'ASSURANCE MAROCAINES A LA FANAF



**FEDERATION DES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCES DE DROIT
NATIONAL AFRICAINES**

Les demandes d'adhésion exprimées par dix Sociétés d'assurance africaines dont cinq marocaines (Axa Assurance Maroc, La Marocaine Vie, Saham Assurance, Sanad et Wafa Ima) ont été acceptées lors des résolutions de clôture de la 41^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines (FANAF).

Organisée en février 2016 sous le thème « Nouveaux enjeux réglementaires et défis opérationnels : quelle stratégie pour l'assurance africaine ? », la rencontre a été marquée par la participation de plus de 1.000 professionnels du monde de l'assurance et de la réassurance.

L'assemblée générale a, également, retenu le principe de digitalisation de l'assurance africaine dans un cadre réglementaire souple qui doit s'inspirer des expériences réussies en Afrique et qui doit tenir compte des intérêts des assurés.

Il a été décidé, lors de cette manifestation, de renouveler le mandat du bureau exécutif pour une durée de trois ans.

En février 2018, se tiendra à Kigali la quarante deuxième Assemblée Générale, sur invitation des sociétés d'assurance membres du marché rwandais.

LE FONDS D'ASSURANCE DES NOTAIRES VOIT ENFIN LE JOUR

En décembre 2016, le Président du fonds d'assurance des notaires supposé indemniser les victimes d'abus de confiance a été élu: Le magistrat Lahcen BELGACEM, actuellement Directeur des Affaires Civiles au Ministère de la Justice et des Libertés mais également Directeur de cabinet ministériel. M. Mohamed NASSER a quant à lui été désigné rapporteur du conseil d'administration.

Le Fonds d'assurance des notaires compte trois fonctionnaires du Ministère des Finances, trois notaires, dont le Président du Conseil national, et le représentant de la Caisse de Dépôt et de Gestion qui gère le Fonds créé par la loi 32-09 organisant le notariat, bien que cette mission soit exercée depuis les années 1920 à savoir avant la création de la CDG en 1959.

Historiquement, le Fonds d'assurance a toujours été alimenté par un prélèvement de 15% sur les sommes versées au Trésor par les notaires au titre de la taxe notariale. Un changement majeur est intervenu en janvier 2017 : une contribution de 20 DH par acte notarial a été instaurée par les nouvelles instances et validée par le Ministère de la Justice.

Près d'un siècle après sa création, les notaires ignorent les montants disponibles dans ce fonds censé garantir l'indemnisation des parties lésées en vertu d'une décision judiciaire.

ASSURANCE ALTERNATIVE : LES TEXTES REGLEMENTANT LE TAKAFUL EN COURS D'ELABORATION

Dans le cadre de son activité de banque participative, Bank Al-Maghrib a accordé aux banques des licences afin d'intégrer ces nouveaux produits à la diversité de leurs offres.

Comme pour le crédit classique, le financement alternatif doit également s'accompagner de produits d'assurance.

En effet, la loi n° 59-13 publiée en août 2016 modifiant le Code des Assurances, a mis en place le cadre légal pour l'assurance et la réassurance « Takaful ». Cette loi, qui est venue répondre à un besoin ressenti aussi bien par une partie de la population que par les opérateurs du secteur des assurances, va permettre également d'accompagner les activités des banques participatives.

L'exercice de l'assurance « Takaful » ne sera effectif qu'après la mise en place des textes d'application et l'octroi d'agrément aux entreprises du secteur qui souhaitent pratiquer ce type d'assurance. Les projets des textes, à savoir une circulaire de l'ACAPS et des arrêtés du Ministre des Finances, sont en cours de préparation.

La Commission de Régulation, (instance consultative de l'ACAPS), instituée par la loi n° 64-12 portant création de l'Autorité, doit également donner son avis sur les projets de textes précités.

ATTIJARIWABA BANK OUVRE LE CAPITAL DE SA FILIALE WABA ASSURANCE A LA SNI



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

La SNI a pris une participation de 50% dans le capital de la holding OGM (Omnium de Gestion Marocain) qui détient 50% de la compagnie Wafa Assurance. Cette opération permet ainsi à la SNI et au groupe Attijariwafa Bank de devenir coactionnaires à parts égales de l'assureur.

3^{ème} RENDEZ-VOUS DE CASABLANCA DE L'ASSURANCE DU 13 AU 15 AVRIL 2016

La 3^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance a réuni en avril 2016 près de 800 professionnels de l'assurance provenant de près de 25 pays. Organisé par la FMSAR, ce rendez-vous exceptionnel avait pour thème : "Assurance et Réassurance en Afrique: comment faire face aux risques émergents dans un monde globalisé ?".

UNE NOUVELLE CIRCULAIRE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LES INTERMEDIAIRES ET LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

La crise économique et financière qui a touché la majorité des secteurs ces dernières années, a engendré une dégradation de la situation des impayés du secteur des assurances. Ainsi une nouvelle réglementation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a vu le jour le 1^{er} avril 2016. Cette réglementation définit clairement les règles à respecter dans le cadre de la collaboration entre les intermédiaires d'assurance et les sociétés d'assurance et de réassurance.

Ainsi, nous pouvons noter de nouvelles dispositions de la nouvelle circulaire, notamment pour le règlement des primes automobile. La remise d'une attestation d'assurance par un intermédiaire est ainsi conditionnée au règlement obligatoire de la totalité de la prime par le client. Les assurés gardent, cependant, la possibilité d'un fractionnement, à ne pas confondre avec l'étalement de paiement, qui est interdit. A noter également que la souscription pour une durée inférieure à un an (3 à 6 mois) est possible sans majoration de la prime. Les polices flottes sont également soumises à de nouvelles conditions de paiement.

UN NOUVEAU DISPOSITIF DE MEDIATION POUR LE SECTEUR DES ASSURANCES

Le 1^{er} janvier 2016, un nouveau dispositif de médiation opérationnel a été mis à la disposition des assurés et des bénéficiaires de prestations d'assurance. Ce dispositif a pour but d'améliorer la relation avec la clientèle, de fluidifier le règlement d'un certain nombre de dossiers mais aussi d'éviter aux assurés le recours systématique aux tribunaux. Ce moyen alternatif concerne les litiges qui opposent exclusivement les particuliers aux entreprises d'assurance qui n'ont pas fait l'objet d'une action en justice et dont le montant est supérieur à 5.000 DHS. A noter que le médiateur est désigné par une commission chargée du suivi des activités du médiateur. Celle-ci est composée de deux représentants de l'ACAPS et deux représentants de la FMSAR.

Le recours au service du médiateur est totalement gratuit pour le demandeur et son avis s'impose à l'entreprise d'assurance lorsque le montant ne dépasse pas 50.000 DHS.

LA RC DECENNALE ET LA TOUS RISQUES CHANTIER SERONT OBLIGATOIRES A PARTIR DE 2017

Le projet de loi 13-59 modifiant et complétant la loi 17-99 portant code des assurances a été voté au parlement. Ainsi, la Responsabilité Civile décennale ainsi que la Tous Risques Chantier seront désormais obligatoires à partir de 2017.

Le même texte, déposé fin 2013 auprès du SGG, met également en place la solvabilité basée sur les risques et introduit un cadre pour l'assurance participative (Takaful).

D'après les chiffres de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (FMSAR), les primes émises au titre de ces deux branches n'ont pas dépassé les 100 MDH en 2015. Selon les estimations de la profession, pas plus de 15% des habitations et des bureaux sont assurés.

ALLIANZ ACQUIERT ZURICH ASSURANCES MAROC POUR 2,6 MILLIARDS DH



Les activités de Zurich Assurances Maroc ont été cédées par le Groupe Zurich à Allianz. Cette opération d'un montant de 2,6 milliards DH a été réalisée dans le cadre de la stratégie 2014 – 2016 du Groupe Zurich. Une stratégie visant à se concentrer sur son cœur de métier en privilégiant les investissements dans les marchés dans lesquels le Groupe peut maximiser son potentiel de croissance et créer le plus de valeur ajoutée.

Le marché marocain est stratégique pour l'assureur allemand Allianz. Ainsi, afin de consolider son positionnement, la compagnie d'assurance se dote d'une nouvelle identité visuelle et revoit l'ensemble des produits et services de Zurich Assurances Maroc selon ses standards.

Par ailleurs, le top management du groupe allemand souligne que cette acquisition au Maroc représente une grande étape dans sa stratégie d'expansion en Afrique.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global du marché de l'assurance a progressé de 7% par rapport à l'exercice précédent. Il est passé de 28 421,6 MDH au 31/12/14 à 30 423,7 MDH au 31/12/15 soit une progression de 2 002,1 MDH liée à la croissance des assurances-vie & capitalisation (+12,4% soit +1 161,8 MDH) d'une part, et l'augmentation des assurances non vie (+4,4 % soit +840,3 MDH), d'autre part.

L'augmentation des assurances-vie et capitalisation s'explique par :

- La hausse des assurances individuelles de 11,8%
- La hausse des assurances de groupes de 2,2%
- La hausse des contrats à capital variable de 40,8%
- La stagnation des acceptations vie
- La hausse de la capitalisation de 23,1%

L'augmentation des assurances non vie concerne toutes les branches hormis l'Accident du Travail (-5,5%) les Risques Techniques (-5,4%) et le Transport (-2,8%). La croissance la plus significative se rapporte à l'automobile (5,3% soit 480,4 MDH), qui demeure toujours leader du marché avec un montant de 9514,1 MDH et une part en légère diminution de 0,5% à savoir 31,3% au 31/12/15 contre 31,8% une année plus tôt.

Quant aux autres importantes augmentations, elles sont de l'ordre de 13,2% pour l'incendie (152,8 MDH), 4,2% pour les Accidents Corporels (135,5 MDH), 15,7% pour les Autres opérations Non-Vie (94,9 MDH) et 8,4% pour l'Assistance – Crédit – Caution (92,1 MDH).

Il faut par ailleurs noter la baisse considérable de 24,3% qu'a connue la branche Transport sur les quatre dernières années (730 MDH au 31/12/11 vs 552,3 MDH au 31/12/15).

EVOLUTION DU MARCHÉ DES ASSURANCES

(EN MDH)	2015	2014	2013	EVOLUTION 2015/2014		2014/2013	
				(en valeur)	(en %)	(en valeur)	(en %)
ASSURANCES-VIE & CAPITALISATION	10 560,8	9 399,0	8 598,6	1 161,8	12,4%	800,4	9,3%
Assurances Individuelles	6 308,5	5 641,3	5 192,3	667,2	11,8%	449,0	8,6%
Assurances de Groupes	2 106,5	2 061,4	1 987,8	45,1	2,2%	73,6	3,7%
Contrats à capital variable	460,1	326,7	152,7	133,4	40,8%	174,0	113,9%
Acceptations Vie	1,4	1,4	8,1	0,0	0,0%	-6,7	-82,7%
Assurances Populaires	0,0	0,0	0,0	-0,0	-100,0%	0,0	
Capitalisation	1 684,3	1 368,2	1 257,7	316,1	23,1%	110,5	8,8%
ASSURANCES NON-VIE	19 862,9	19 022,6	18 135,0	840,3	4,4%	887,6	4,9%
Accidents Corporels	3 359,5	3 224,0	3 068,8	135,5	4,2%	155,2	5,1%
Accidents du Travail	2 090,9	2 213,5	2 140,4	-122,6	-5,5%	73,1	3,4%
Automobile	9 514,1	9 033,7	8 497,0	480,4	5,3%	536,7	6,3%
Responsabilité Civile Générale	544,4	509,3	509,5	35,1	6,9%	-0,2	-0,0%
Incendie	1 312,1	1 159,3	1 255,4	152,8	13,2%	-96,1	-7,7%
Assurances Risques Techniques	393,7	416,0	377,1	-22,3	-5,4%	38,9	10,3%
Transport	552,3	568,5	587,4	-16,2	-2,8%	-18,9	-3,2%
Autres opérations Non-Vie	701,2	606,3	606,7	94,9	15,7%	-0,4	-0,1%
Acceptations Non-Vie	211,5	200,9	123,8	10,6	5,3%	77,1	62,3%
Assistance - crédit - caution	1 183,2	1 091,1	968,9	92,1	8,4%		
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL	30 423,7	28 421,6	26 733,6	2 002,1	7,0%	1 688,0	6,3%

(Source : FMSAR)

AGMA LAHLOU-TAZI:

L'ASSUREUR CONSEIL DE RÉFÉRENCE

La part de marché d'AGMA LAHLOU-TAZI s'est fixée à 4,3% au 31/12/2015 contre 4,6 % au 31/12/2014, malgré un contexte de concurrence soutenu dans un marché très fragmenté.

(EN MDH)	2015			2014		
	Marché	ALT	Poids d'ALT	Marché	ALT	Poids d'ALT
ASSURANCES-VIE	10 560,8	583,2	5,5%	9 399,0	556,3	5,9%
Assurances Individuelles	6 308,5	9,3	0,1%	5 641,3	11,1	0,2%
Assurances de Groupes	2 106,5	401,4	19,1%	2 061,4	408,3	19,8%
Contrats à capital variable	460,1		0,0%	326,7		
Acceptations Vie	1,4		0,0%	1,4		0,0%
Capitalisation	1 684,3	172,5	10,2%	1 368,2	136,9	10,0%
ASSURANCES NON-VIE	19 862,9	732,3	3,7%	19 022,6	743,8	3,9%
Accidents du Travail & Corporels	5 450,4	230,9	4,2%	5 437,5	231,3	4,3%
Automobile	9 514,2	68,1	0,7%	9 033,7	65,8	0,7%
Responsabilité Civile Générale	544,4	28,6	5,3%	509,3	36,5	7,2%
Incendie & Risques Techniques	1 705,7	320,1	18,8%	1 575,3	301,9	19,2%
Transport	552,3	55,9	10,1%	568,5	79,7	14,0%
Autres opérations Non-Vie	701,2	21,0	3,0%	606,3	20,1	3,3%
Acceptations Non-Vie	211,5		0,0%	200,9		0,0%
Assistance - crédit - caution	1 183,2	7,8	0,7%	1 091,1	8,7	0,8%
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL	30 423,7	1315,5	4,3%	28 421,6	1 300,2	4,6%

AGMA LAHLOU-TAZI détient une position dominante dans les risques suivants :

RISQUES	PART DE MARCHÉ 2015	PART DE MARCHÉ 2014
Assurances de Groupes	19,1%	19,8%
Incendie & Risques Techniques	18,8%	19,2%
Capitalisation	10,2%	10%
Transport	10,1%	14%



AGMA LAHLOU-TAZI : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES



PROFIL D'AGMA LAHLOU-TAZI



AU COURS DE L'ANNÉE 2016, AGMA LAHLOU-TAZI A SU RENFORCER SES ATOUTS ET METTRE EN PLACE DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE SERVICE ET DE LA SATISFACTION DE SES CLIENTS

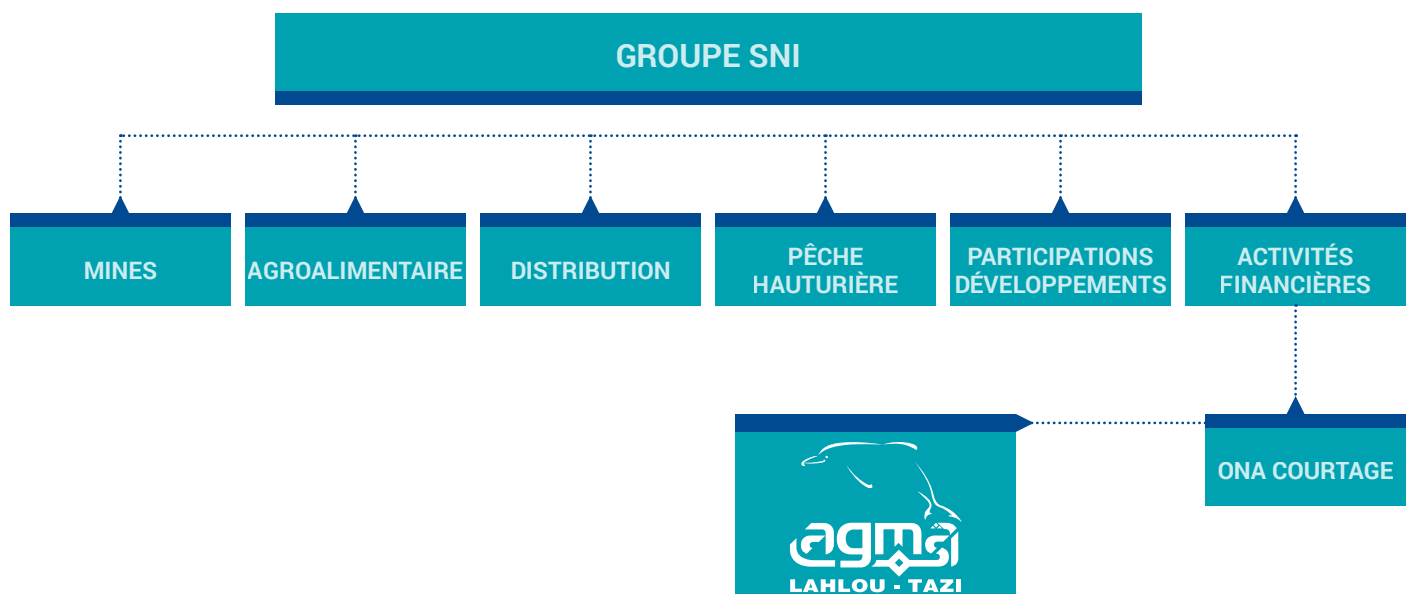
Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA LAHLOU-TAZI est présent dans l'ensemble des secteurs d'activité. Le Cabinet a développé son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de répondre au mieux aux attentes de l'ensemble de sa clientèle composée de grandes entreprises nationales et internationales, PME/PMI et particuliers.

AGMA LAHLOU-TAZI offre un service de qualité et personnalisé à l'ensemble de ses clients et anticipe les risques propres à chaque contrat. Le Cabinet offre également un service adapté, en cas de sinistre, pour un dédommagement rapide et conforme au contrat.

Egalement engagé dans une démarche qualité, AGMA LAHLOU-TAZI est Certifié ISO 9001 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. Une démarche qui permet d'assurer une intégration efficace du Système de Management de la Qualité appliqué à l'ensemble des processus métiers de l'avant-vente jusqu'à l'indemnisation des sinistres.

Un projet de migration vers l'ISO 9001 version 2015 sera très bientôt opérationnel. Une nouvelle version qui vise la performance et la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'amélioration de la satisfaction client.

APPARTENANCE D'AGMA LAHLOU-TAZI



UNE NOTORIÉTÉ CONSOLIDÉE DEPUIS 1964

**Février
1989**

Le Groupe ONA prend 50% de parts dans le capital de "AGMA", après la fusion / absorption de sa filiale courtage "Maroc Assurances". La société devient alors le 1^{er} courtier marocain.

**Mars
1993**

Le Groupe ONA détient 100% des participations de l'entreprise et consolide son rôle auprès du cabinet "AGMA".

**Juillet
1998**

"AGMA" confirme sa position de leader suite à l'absorption du 6^{ème} cabinet de courtage au Maroc : "SIA" (Service International d'Assurance).

**Juillet
1998**

"AGMA" s'ouvre sur l'international grâce à la signature d'une convention de représentation officielle avec MARSH, le leader du conseil et du courtage en assurance et réassurance.

**Novembre
1998**

"AGMA" ouvre 22% de son capital et introduit 88 000 actions d'une valeur nominale de 50 DH au prix unitaire de 425 DH. AGMA devient ainsi la 1^{ère} société cotée en Bourse de son secteur.

**Novembre
1999**

La société devient "AGMA LAHLOU-TAZI" suite à la fusion entre "AGMA" et "LAHLOU-TAZI", 3^{ème} cabinet de courtage marocain. L'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes lui permet de consolider sa position de leader.

2012

Réussite du 1^{er} audit de suivi de la norme ISO 9001 version 2008 avec double accréditation UKAS et COFRAC.

**2012
Juin**

2013

Réussite du 2^{ème} audit de suivi de la norme ISO 9001 version 2008 avec double accréditation UKAS et COFRAC. Lancement de 2 projets structurants : les "contrats de niveaux de services" et les "engagements de services".

**2013
Juin**

2013

Mise en place d'une nouvelle organisation au sein du cabinet Agma Lahlou-Tazi.

**2013
Avril**

2013

Diffusion d'une "Charte d'utilisation des ressources informatiques et d'internet" à tous les collaborateurs d'AGMA LAHLOU-TAZI. Mise en place d'une "Politique de Sécurité du Système d'Information" (PSSI) et présentation d'une synthèse de cette Politique au niveau des panneaux d'affichage du cabinet.

**2013
Juillet**

2014

Recrutement et investissement en logistique pour améliorer les délais de traitement des dossiers maladie.

**2014
Janvier**

2014

Ouverture sur l'Afrique à travers les filiales africaines de nos clients.

**2014
Janvier**

**Février
2007**

AGMA LAHLOU-TAZI entame les premières phases de son projet de certification SMQ ou "Système de Management de la Qualité".

**Juin
2008**

Obtention du 1^{er} certificat selon la norme ISO 9001 version 2000 sans aucune non conformité, avec une double accréditation française COFRAC et anglaise UKAS.

**Juin
2009**

1^{er} audit de suivi selon la norme ISO 9001.

**Juin
2011**

2^{ème} audit de renouvellement selon la norme ISO 9001 version 2008.

**Avril
2008**

Application du progiciel DIAM à toutes les branches d'assurance.

**Juin
2010**

2^{ème} audit de suivi selon la norme ISO 9001.

**2014
Juin**

Réussite du 2^{ème} renouvellement de la certification selon la norme ISO 9001 version 2008 qui bénéficie d'une double accréditation, française (COFRAC) et anglaise (UKAS).

**2015
Juin**

Réussite du 1^{er} audit de suivi du 3^{ème} cycle de certification selon la norme ISO 9001 Version 2008 avec plusieurs points forts et sans aucun écart avec double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.

**2016
Octobre**

Lancement du projet de migration vers la version 2015 et révision de l'ensemble des processus du Système de Management de la Qualité.

**2014
Mai**

Mise en œuvre et test du site de secours informatique.

**2014
Juin**

Développement d'extranet pour permettre aux clients de suivre le traitement des sinistres automobiles.

**2016
Juin**

Renouvellement de la certification selon la norme ISO 9001 Version 2008 sans aucun écart après l'audit de suivi avec double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.



NOTRE GOUVERNANCE



LES ORGANES D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les six administrateurs qui composent le Conseil d'Administration d'AGMA LAHLOU-TAZI se réunissent au minimum deux fois par an sous la présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU. Ils procèdent à une analyse collective des performances de l'entreprise et suivent l'état d'avancement des différents projets.

LES COMITÉS

Le Comité Financier et Investissements

La mission du Comité Financier et Investissements est de statuer, avant la validation définitive par le Conseil d'Administration, sur l'ensemble des sujets pouvant affecter durablement la vie de l'entreprise, à savoir :

- Le plan stratégique avec ses déclinaisons concernant la politique de partenariat, la revue des résultats, des budgets, des forecasts et des reporting ;
- Les investissements les plus importants initiés par l'entreprise (au-delà de 10 MDH) ;
- Les acquisitions ou prises de participations dans les sociétés externes (ainsi que les pactes d'actionnaires), les acquisitions ou cessions d'actions ou obligations d'un montant supérieur à 10 MDH (ou 5% des fonds propres) et les emprunts bancaires ou obligataires d'un montant supérieur à 5% des fonds propres (ou provoquant un dépassement du levier financier au-delà du seuil de 30%) ;
- La politique générale de gestion des risques.

Le Comité des Risques et des Comptes

Sa mission est d'examiner l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes pour s'assurer de l'intégrité des opérations comptables et financières. Il établit les comptes sociaux et consolidés et veille à leur conformité réglementaire.

Le Comité de Direction

Sous la présidence du Président Directeur Général, les réunions hebdomadaires du Comité de Direction poursuivent plusieurs objectifs :

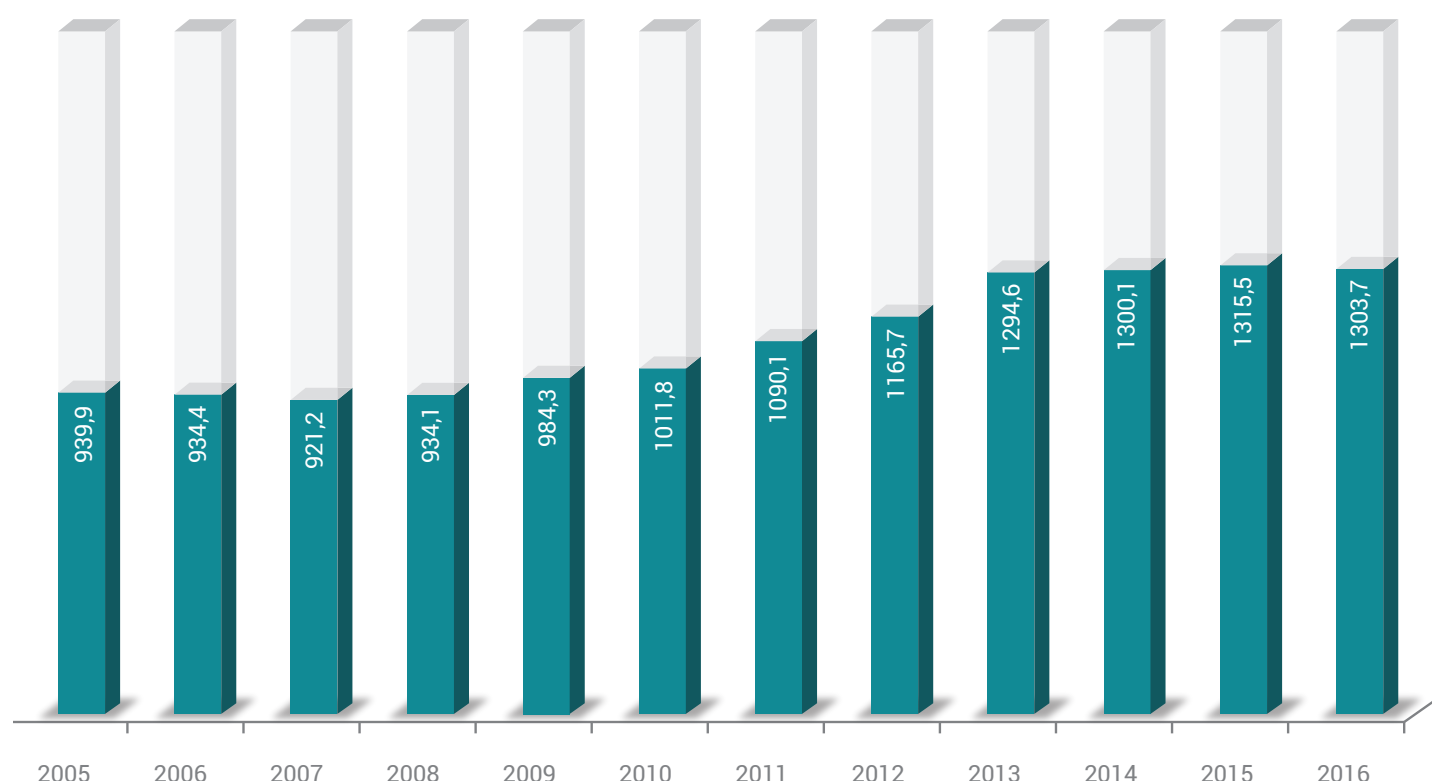
- Définir la politique de la société et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Fixer la stratégie de développement ainsi que les moyens à mettre en œuvre ;
- Établir un état d'avancement des différents projets des Directions et/ou départements ;
- Assurer une communication entre les différents services.



NOS PERFORMANCES 2016



INDICATEURS ET CHIFFRES CLES



ÉVOLUTION DES PRIMES ÉMISES

PRODUCTION PAR BRANCHES DE RISQUES D'ASSURANCES

Le montant global des primes brutes émises (en primes totales et hors les participations aux bénéfices remises aux clients) au cours de l'exercice 2016 s'est élevé à la somme de 1 303,7 MDH contre 1 315,51 MDH au 31/12/15, soit une baisse de 0,9%.

Les émissions au 31/12/16 sont en hausse par rapport au budget (4,3%) et au deuxième forecast (1,6%).

La répartition de la production par branches de risques se présente comme suit :

(EN MDH)	2016	2015	EVOLUTION 2016/2015		2016	EVOLUTION R16/B16		2016
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)	Budget	(en valeur)	(en %)	2ème Forecast
ASSURANCES-VIE	584,06	583,19	0,87	0,1%	532,17	51,89	9,8%	575,88
Groupe Maladie	415,82	401,39	14,43	3,6%	394,82	21,00	5,3%	411,46
Spécial Groupe	12,02	9,30	2,72	29,3%	9,08	2,94	32,4%	13,67
Retraite	156,22	172,51	(16,29)	-9,4%	128,27	27,95	21,8%	150,75
ASSURANCES NON-VIE	719,61	732,32	(12,72)	-1,7%	717,81	1,80	0,3%	709,59
dont IARD	660,37	676,39	(16,02)	-2,4%	662,45	(2,08)	-0,3%	651,56
Incendie	351,39	320,06	31,33	9,8%	334,60	16,79	5,0%	346,83
A.T	168,44	230,86	(62,42)	-27,0%	192,61	(24,17)	-12,6%	169,85
Automobile	92,42	73,12	19,29	26,4%	81,67	10,75	13,2%	88,40
R.C	27,32	28,64	(1,32)	-4,6%	31,40	(4,08)	-13,0%	26,05
Vol & Multirisques	19,88	20,95	(1,08)	-5,1%	18,82	1,06	5,6%	18,61
Divers IARD	0,93	2,76	(1,83)	-66,3%	3,35	(2,42)	-72,2%	1,82
dont Transport	59,24	55,93	3,31	5,9%	55,36	3,88	7,0%	58,03
Corps	3,36	2,08	1,28	61,8%	5,00	(1,64)	-32,8%	3,74
Facultés	55,88	53,86	2,03	3,8%	50,36	5,52	11,0%	54,29
TOTAL ÉMISSIONS DIRECTES	1 303,66	1 315,51	(11,85)	-0,9%	1 249,98	53,68	4,3%	1 285,47

La variation de la production à fin décembre 2016 est liée à l'effet compensatoire entre la légère augmentation des Assurances-Vie de 0,1% (0,9 MDH) et la baisse des Assurances Non-Vie de 1,7% (12,7 MDH).



Malgré les progressions qu'ont connues les branches Maladie (3,6%) et Spécial Groupe (29,3%) liées à l'augmentation des primes des contrats en portefeuille et à la réalisation de nouvelles affaires, les Assurances-Vie ont affiché une légère augmentation de 0,1% en conséquence de la baisse de la branche Retraite de 9,4% (16,3 MDH).

Cette diminution est due au fait que nous avons émis uniquement les primes Retraite « Futuris » de l'exercice 2016 réglées directement à AXA, tandis qu'au cours de l'année 2015, nous avons exceptionnellement émis celles des exercices 2014 et 2015 (+32 MDH par rapport à cette année).

Quant à la baisse des Assurances Non-Vie, elle résulte de l'émission exceptionnelle, à la clôture de la même période de l'exercice écoulé, des régularisations des primes « Accident du Travail » des années 2007 à 2012 d'un assuré, pour une somme totale de 41,8 MDH.

Nous avons également procédé courant 2016, à l'annulation et au redressement des primes « Accident du Travail » des quatre trimestres de l'exercice 2015 de ce même assuré à la suite de la diminution importante de sa masse salariale. Ceci a engendré une baisse de la production de pratiquement 20 MDH (baisse des émissions de 2016 comprise). L'augmentation des branches « Incendie » de 9,8% et surtout « Automobile » de 26,4% à l'issue de la réalisation d'un important contrat, ont atténué l'impact de ces régularisations exceptionnelles sur la production de l'exercice 2016.

Notons également que le Cabinet a obtenu des réductions des compagnies d'assurances en faveur d'un client important (10 MDH).

EVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

Les encaissements correspondent au montant global des primes totales encaissées relatives aux primes émises au cours de l'exercice et aux primes impayées des exercices antérieurs.

(EN MDH)	2016	2015	EVOLUTION 2016/2015		2 016	EVOLUTION R16/B16		2 016
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)	Budget	(en valeur)	(en %)	2ème Forecast
ASSURANCES-VIE	576,74	584,32	(7,58)	-1,3%	532,16	44,58	8,4%	574,81
dont Groupe Maladie	408,61	402,08	6,53	1,6%	394,86	13,75	3,5%	411,51
dont Spécial Groupe	12,08	9,70	2,38	24,6%	9,08	3,00	33,1%	13,21
dont Retraite	156,05	172,53	(16,48)	-9,6%	128,22	27,83	21,7%	150,09
ASSURANCES NON-VIE	708,75	675,94	32,81	4,9%	717,42	(8,67)	-1,2%	710,36
dont IARD	645,94	619,66	26,28	4,2%	662,03	(16,09)	-2,4%	650,84
Incendie	328,34	325,51	2,83	0,9%	334,40	(6,06)	-1,8%	346,46
A.T	181,86	174,34	7,52	4,3%	192,55	(10,69)	-5,6%	169,79
Automobile	91,54	71,89	19,66	27,3%	81,66	9,88	12,1%	88,24
R.C	23,64	24,45	(0,80)	-3,3%	31,34	(7,70)	-24,6%	26,03
Vol & Multirisques	19,67	20,72	(1,05)	-5,1%	18,72	0,96	5,1%	18,52
Divers IARD	0,89	2,76	(1,87)	-67,8%	3,36	(2,47)	-73,5%	1,82
dont Transport	62,81	56,29	6,52	11,6%	55,39	7,42	13,4%	59,51
Corps	7,34	(0,38)	7,72	-2057,3%	5,00	2,34	46,8%	5,77
Facultés	55,47	56,66	(1,19)	-2,1%	50,39	5,08	10,1%	53,74
TOTAL ENCAISSEMENTS	1 285,49	1 260,26	25,23	2,0%	1 249,57	35,92	2,9%	1 285,16
TAUX MARGINAL D'ENCAISSEMENTS	89,4%	90,4%		-1,1%	90,3%			90,5%

En général, l'évolution des encaissements de primes est étroitement corrélée à l'évolution des émissions.

Mais contrairement à la production, les encaissements au 31/12/16 ont enregistré une hausse de 2% après avoir atteint la somme de 1 285,5 MDH contre 1 260,26 MDH au 31/12/15.

Le taux d'encaissement a connu un recul de 1 point par rapport à l'exercice précédent (89,4% au 31/12/2016 vs 90,4 % au 31/12/2015). Ceci suite à l'émission de primes importantes lors des deux dernières semaines du mois de Décembre 2016 et par conséquent, non recouverts à la clôture de l'exercice.

Le délai moyen de règlement des clients au 31/12/16 est identique à celui de l'exercice écoulé à savoir 36 j.

SINISTRES DECLARES IARD

(EN UNITÉ)	2016	2015	EVOLUTION 2016/2015	
			(en valeur)	(en %)
Incendie	236	244	8	-3,3%
A.T	2 016	2 048	32	-1,6%
Automobile	2 375	2 142	233	10,9%
R.C	409	248	161	64,9%
Vol & Multirisques	186	218	32	-14,7%
Divers IARD	-	5	5	
Total sinistres clôturés	5 222	4 905	317	6,5%

A la clôture de l'exercice 2016, 6 383 sinistres ont été déclarés, soit 225 dossiers de plus que l'année 2015 (6 158 sinistres).

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ASSURANCES-VIE (EN MDH)	2016	2015	EVOLUTION 2016/2015		2016	EVOLUTION R16/B16		2016
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)	Budget	(en valeur)	(en %)	2ème Forecast
ASSURANCES-VIE	43,07	43,03	0,04	0,1%	41,41	1,66	4,0%	42,55
dont Groupe Maladie	38,39	37,81	0,57	1,5%	37,05	1,34	3,6%	38,92
dont Spécial Groupe	0,61	0,50	0,11	21,5%	0,53	0,08	15,1%	0,67
dont Retraite	4,07	4,71	(0,64)	-13,7%	3,83	0,24	6,3%	2,96
ASSURANCES NON-VIE	59,41	60,37	(0,96)	-1,6%	67,47	(8,06)	-11,9%	58,79
dont IARD	51,23	52,01	(0,78)	-1,5%	60,58	(9,35)	-15,4%	50,94
Incendie	17,48	19,40	(1,92)	-9,9%	24,54	(7,06)	-28,8%	18,42
A.T	19,06	18,33	0,72	3,9%	20,64	(1,58)	-7,7%	17,50
Automobile	7,79	7,05	0,74	10,5%	8,10	(0,31)	-3,8%	7,50
R.C	3,43	3,37	0,06	1,7%	4,19	(0,76)	-18,1%	3,99
Vol & Multirisques	3,42	3,56	(0,14)	-4,0%	2,76	0,66	23,9%	3,36
Divers IARD	0,06	0,30	(0,24)	-80,5%	0,35	(0,29)	-83,4%	0,18
dont Transport	8,18	8,36	(0,18)	-2,2%	6,89	1,29	18,7%	7,85
Corps	0,57	-0,11	0,69	-611,6%	0,15	0,42	282,0%	0,44
Facultés	7,61	8,47	(0,86)	-10,2%	6,74	0,87	12,9%	7,41
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	102,48	103,40	(0,92)	-0,9%	108,88	(6,40)	-5,9%	101,33
Commissions diverses	1,16	1,41	(0,25)	-17,7%	0,85	0,31	36,7%	1,03
Produits divers	7,11	0,00			0,00			0,00
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	110,75	104,81	5,94	5,7%	109,73	1,02	0,9%	102,36
TAUX MOYEN DE COMMISSIONS	8,8%	9,0%		-2,7%	9,6%		-8,6%	8,7%

Le chiffre d'affaires au 31/12/16 est en augmentation de 5,7% par rapport à celui réalisé au 31/12/15 ; s'élevant ainsi à 110,8 MDH contre 104,8 MDH. Il est aussi en hausse par rapport au budget (0,9%) et au 2ème forecast (8,2%).

1- Chiffre d'affaires direct

Malgré la hausse des encaissements, le chiffre d'affaires direct a connu une diminution de 0,9% par rapport à celui du 31/12/15 (102,48 MDH contre 103,4 MDH). Cette baisse est essentiellement due à la baisse du taux moyen de commission (8,8% contre 9%).

2- Commissions diverses

Les commissions diverses sont passées de 1,4 MDH au 31/12/15 à 1,2 MDH au 31/12/16 soit une baisse de 0,2 MDH due principalement à l'encaissement de commissions sur des polices en co-courtage durant l'année 2015.



EVOLUTION DU RESULTAT NET

Le résultat net au 31/12/16 enregistre une croissance de 6,5% ; il se chiffre à 40,7 MDH contre 38,2 MDH au 31/12/15. Il est en augmentation de 16,2% (5,7 MDH) par rapport au deuxième forecast et de 4,3% par rapport au budget (1,7 MDH).

Cette évolution positive est principalement liée à :

- La progression du chiffre d'affaires (cf commentaires chiffre d'affaires).
- L'accroissement du résultat d'exploitation de 12,6%: (+4,2 % par rapport au budget et +14,8% par rapport au deuxième forecast).

(EN MDH)	31/12/2016	31/12/2015	EVOLUTION (%)	BUDGET	EVOLUTION (%)	2016
	Réel	Réel	R16/R15	2016	R16/B16	2ème Forecast
Chiffre d'affaires (1)	110,8	104,8	5,7%	109,7	0,9%	102,4
Résultat d'exploitation	55,1	48,9	12,6%	52,8	4,2%	48,0
Résultat financier	2,6	3,7	-28,0%	3,6	-26,7%	2,4
Résultat avant impôt	58,6	54,6	7,2%	56,4	3,8%	50,5
RÉSULTAT NET	40,7	38,2	6,5%	39,0	4,3%	35,0

(1) C.A = C.A direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

Autofinancement	1,4	-6,1	-123,4%	-1,9	-175,1%	-4,2
Valeur Ajoutée	96,6	91,0	6,1%	96,4	0,2%	89,4
Productivité (VA/pers)	0,65	0,58	12,1%	0,61	6,6%	0,59
EBE	53,3	47,8	11,6%	51,6	3,4%	46,5
Investissements	0,7	1,3	-42,2%	2,6	-71,7%	1,0
Effectifs	149	157	-5,1%	159	-6,3%	152

L'ACTIVITE D'AGMA LAHLOU-TAZI EN 2016

PORTFEUILLE DE CLIENTS

Le portefeuille d'AGMA LAHLOU-TAZI est majoritairement constitué de grandes entreprises, même si le cabinet cible toutes les catégories de clients. Cette répartition constitue ainsi un facteur de risque, car la possible perte de gros clients au cours de chaque renouvellement peut engendrer un impact conséquent sur le résultat. A titre indicatif, les primes émises des 20 premiers clients représentent, à la clôture de l'exercice 2016, 57% de la production totale.

Au cours des trois dernières années, AGMA LAHLOU-TAZI a obtenu des compagnies d'assurance d'importantes réductions sur primes en faveur de ses clients quand leur statistique le permettait, principalement sur les branches « Maladie », « Accident du Travail » et « Transport ». Au cours des trois derniers exercices, le montant des réductions qui, de toute évidence a eu un impact négatif sur notre chiffre d'affaires, s'est élevé à un peu plus de 75 MDH (taux allant de 10 à 20%).

RELATIONS COMPAGNIES

En tant que société de conseil et de courtage en assurance, AGMA LAHLOU-TAZI place les contrats de ses clients auprès de l'ensemble des compagnies d'assurance de la place, privilégiant des critères de sélection prédéfinis (scoring) : maîtrise des risques, marge de solvabilité, réserves techniques, qualité du service après-vente (sinistres), coût, rigueur, réactivité, etc.

En application de la nouvelle circulaire de l'ACAPS, des conventions de collaboration reprenant les dispositions de cette dernière sont en cours de signature avec les compagnies d'assurance.

D'autres conventions plus élargies ont été élaborées par AGMA LAHLOU-TAZI et transmises aux compagnies pour signature, afin de formaliser les processus d'échanges d'informations, améliorer la qualité de services et respecter la réglementation, l'éthique et la déontologie de la profession.

AGMA LAHLOU-TAZI avait également signé précédemment quatre chartes de collaboration avec des compagnies qui représentent un important volume d'activité.

DIFFICULTES DU METIER

Les contrats internationaux subissent une pression de plus en plus forte de la part des réassureurs au niveau des taux de commission. Par ailleurs, la multiplication du nombre d'agréments, qui est aujourd'hui estimé à 1850, a suscité une concurrence accrue associée à un risque de manque de compétence et de baisse sur les tarifs. De plus, le secteur connaît des pratiques ne répondant pas aux règles déontologiques. Cette même tendance se ressent également dans la bancassurance: hormis les sept Cabinets captifs rattachés à des établissements bancaires, l'article 306 de la loi 17-99 étend l'autorisation accordée à une dizaine de banques, à leur réseau d'agences pour présenter des produits d'assurance.

Pour rappel, l'arrêté du ministère des finances du 27 Décembre 2004 avait élargi le droit de commercialisation de certaines opérations d'assurance à quatre sociétés de financement.

COMMISSIONNEMENT

AGMA LAHLOU-TAZI continue de supporter les réductions importantes sur les affaires réassurées à l'étranger. De plus, les programmes internationaux adoptent le système de rémunération par honoraires bloquant ainsi l'évolution du chiffre d'affaires en fonction de l'évolution des risques et certaines polices nous sont même imposées sans commissionnement.

COMMERCIAL

Conformément à sa stratégie commerciale définie il y a plusieurs années selon les axes standards de développement en assurance, AGMA LAHLOU-TAZI évolue en fonction des réalités du marché local et des opportunités de développement qu'il présente. Le Cabinet a ainsi tracé quatre objectifs principaux :

- La protection et la fidélisation des clients dits « vulnérables » ;
- L'amélioration du taux d'équipement ou de saturation des clients en portefeuille par la poursuite des actions spéciales ;
- La prospection permanente de nouveaux clients ;
- La recherche de nouveaux canaux de distribution.

QUALITE - CERTIFICATION ISO 9001, VERSION 2008

A la suite de l'audit de suivi n°2 du 3^{ème} cycle de certification réalisé en juin 2016, la certification ISO 9001 version 2008 a été reconduite avec succès sans aucun écart. Cette certification bénéficie d'une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS. Un projet de migration de notre système de management de la qualité ISO 9001 vers la version 2015 a été lancé en octobre 2016. La démarche qualité du Cabinet s'inscrit au quotidien dans la stratégie d'AGMA LAHLOU-TAZI, qui déploie et applique les outils nécessaires pour sensibiliser les équipes à cette certification qui fait la fierté du Cabinet.



COMMUNICATION

A l'instar de l'exercice précédent, AGMA LAHLOU-TAZI poursuit une communication intégrée. Ainsi, afin de cultiver les valeurs de notre cabinet, fidéliser nos collaborateurs, attirer de nouveaux talents ou encore développer le sentiment d'appartenance, de nombreux projets de communication interne sont réalisés. Le Cabinet renforce également sa communication financière. La publication des comptes ainsi que la parution de communiqués financiers en début et en milieu d'exercice confirme ainsi notre volonté de consolider le climat de confiance et de transparence avec l'ensemble des actionnaires et du secteur économique.

SYSTEMES D'INFORMATION

La sous-Direction des Systèmes d'Information a réalisé plusieurs actions au cours de l'exercice 2016 :

- Mise en place du nouveau contrat de maintenance des serveurs et mise à niveau des logiciels utilisés dans le cadre de ce contrat ;
- Elaboration des états informatiques afin de se conformer à la circulaire de l'ACAPS entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016 (Déclaration des primes encaissées et des primes impayées) ;
- Mise à niveau des interfaces comptables métier et paie. (DIAM-SAGE et AGIRH-SAGE.) ;
- Accompagnement du département Accident de Travail dans l'assainissement des polices et avenants sur le progiciel DIAM. Plusieurs états de pilotage de l'activité ont été développés et des formations ont été dispensées ;
- Accompagnement des départements des assurances de Personnes dans l'élaboration de trois cahiers des charges :
 - Automatisation du calcul de la prime DIM (Décès, Incapacité, Maladie) sur système à partir de la masse salariale ;
 - Automatisation des procédures de gestion de la production Accident de Travail sur système (calcul de la prime, des régularisations et des bons de pharmacie) ;
 - Développement du progiciel métier pour le rendre conforme aux nouvelles dispositions réglementaires relatives aux sinistres AT, notamment le calcul des indemnités et la gestion des délais de traitement.

- Mise en place d'un plan d'actions avec le département automobile afin d'améliorer le traitement du renouvellement automobile ;
- Mise en production de l'automatisation du calcul des primes AT & DIM ;
- Développement des états informatiques permettant le calcul sur système des indicateurs qualité pour les départements : Santé, Développement et AT ;
- Adaptation du progiciel métier afin de prendre en compte la répartition des indemnités réglées aux assurés selon les quittances reçues des co-assureurs et non pas selon le calcul effectué par le système ;
- Mise à niveau des risques au niveau des polices santé et développement des états de pilotage de l'activité ;
- Développement d'un module pour l'intégration automatique des remboursements maladie Fimasucre dans notre système d'information et édition des chèques par lot ;
- Loi 09-08 : obtention de l'autorisation du traitement « Gestion de la souscription à l'assurance Accidents de Travail et Maladies Professionnelles » de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel (CNDP).



CONTROLE DE L'ACAPS

Dans le cadre des contrôles programmés par l'agent d'autorité des assurances afin de veiller sur le respect des dispositions de la nouvelle circulaire relatives à l'encaissement, la déclaration et le reversement des primes, une mission de vérification des comptes d'AGMA LAHLOU-TAZI a été conduite par quatre inspecteurs de l'ACAPS au cours du mois de Décembre 2016.

A l'issue de ce contrôle, les vérificateurs n'ont émis aucune remarque et aucune recommandation, si ce n'est une demande d'activation de la signature des conventions de collaboration avec les compagnies d'assurance, contrairement à plusieurs autres agents et courtiers de la place qui avaient été sommés au respect strict de la circulaire, comme l'avaient rapporté plusieurs médias nationaux.

ARDOISES CNSS

A la suite des articles parus à la mi janvier 2017 sur les ardoises de la CNSS afférentes aux dettes de cotisations depuis 1969 de 153 000 entreprises (32 milliards de dirhams) malgré les amnisties. Nous avons reçu le relevé de compte du Cabinet qui fait ressortir un solde de 0,18 DHS.

Ce résultat est le fruit d'un travail laborieux qui avait duré plus de deux années et qui avait nécessité plusieurs déplacements au siège de la CNSS pour des réunions de travail (rapprochements, remise de multiples justificatifs...) dans l'intention d'apurer la situation (1969 à 2012).

BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2016, l'effectif d'AGMA LAHLOU-TAZI s'élevait à 149 collaborateurs contre 156 au 31 décembre 2015. Ainsi, le capital humain a enregistré les mouvements suivants:

	AU 01/01/2016	PROMOTIONS	CHANGEMENTS DE CATEGORIES	RECRUTEMENTS	DÉMISSIONS	RETRAITÉS	AU 31/12/2016
Cadres supérieurs	2	1		0	0		3
Cadres	77	2	-1	6	7	3	74
Agents de Maîtrise	36	2	-2	2	3	1	34
Employés	41		-2	5	4	2	38
TOTAL	156	5	-5	13	14	6	149

La moyenne d'âge du cabinet est passée de 40,55 ans au 31 décembre 2015 à 41,8 ans au 31 décembre 2016.

FORMATIONS

Au cours de l'exercice, une vingtaine d'actions de formations ont été programmées. Ces formations ont essentiellement concerné le volet technique de notre métier.



ACTIONS SOCIALES

Afin de confirmer son accompagnement et son implication auprès de ses collaborateurs, AGMA LAHLOU-TAZI a initié plusieurs actions sociales au cours de l'exercice 2016:

- Le tirage au sort par les autorités compétentes d'une collaboratrice, qui a bénéficié de la dotation pour pèlerinage accordée par le Cabinet ;
- La distribution de bons d'achat Marjane en faveur de six collaborateurs à l'occasion de leur départ à la retraite.
- L'organisation d'une opération de dépistage pulmonaire ainsi que d'une campagne de vaccination contre la grippe dans le cadre de nos actions de prévention ;
- La célébration de la journée de la femme pour toutes les femmes du Cabinet en leur offrant un présent ;
- L'attribution d'une prime à l'ensemble du personnel à l'occasion de la fête du sacrifice ;
- La distribution d'une cinquantaine de bons d'achat Marjane au profit des enfants des collaborateurs âgés de moins de 8 ans pour la fête d'Achoura ;
- L'octroi d'une prime de scolarité aux enfants scolarisés des collaborateurs.

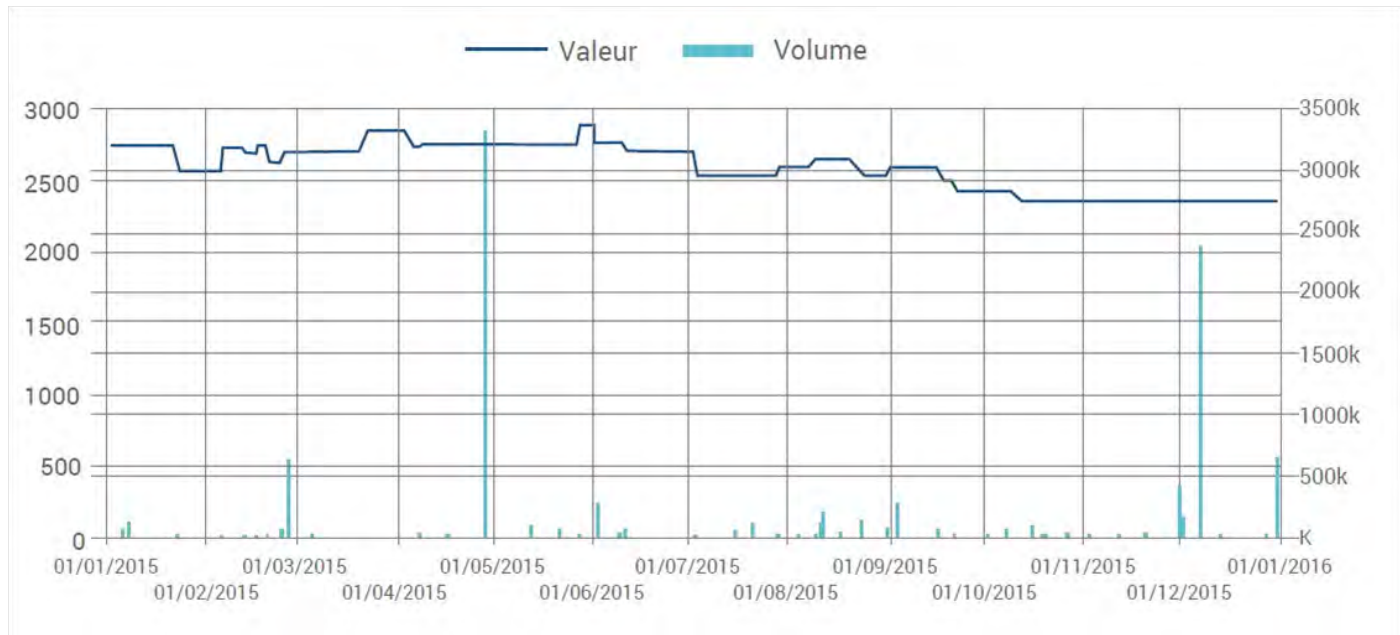
MEDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2016, l'ensemble des salariés d'AGMA LAHLOU-TAZI ont effectué leur visite médicale annuelle. Un rapport général sera établi par le médecin du travail avant fin Avril 2017.



CAPITAL, BOURSE ET PARTICIPATIONS

EVOLUTION DU TITRE EN BOURSE



Le cours de l'action AGMA LAHLOU-TAZI a clôturé l'année 2016 par une augmentation de 7,6% par rapport à celui du 31/12/15. Sa valeur au 31/12/16 s'est établi à la somme de 2.540,00 DH contre 2.360,00 DHS au 31/12/15, atteignant ainsi le pic de l'année.

Le dividende distribué en Juin 2016 était de 205,00 DH par action, soit un rendement de 8,1%.

La capitalisation boursière d'AGMA LAHLOU-TAZI s'est élevée à 508 MDH au 31/12/16 contre 472 MDH au 31/12/15.



NOS PROJETS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

PLAN STRATEGIQUE 2017-2020

Les résultats de clôture prévisionnels tels qu'ils ressortent dans le plan 2017/2020 sont évalués comme suit:

(EN MDH)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	EVOLUTION (%)
	Plan	Plan	Plan	Plan	Réél	Réél	P18/R15
Chiffre d'affaires	113,9	111,0	108,1	112,4	110,8	104,8	2,9%
Résultat d'exploitation	52,3	50,8	49,9	55,8	55,1	48,9	-4,9%
Résultat financier	2,9	2,8	2,7	2,6	2,6	3,7	9,0%
Résultat avant impôt	55,3	53,7	52,8	58,4	58,6	54,6	-5,5%
Résultat net	38,3	37,1	36,5	40,4	40,7	38,2	-6,0%

Autofinancement	3,4	2,5	-1,5	5,4	1,4	-6,1	136,9%
Valeur Ajoutée	99,4	97,0	94,6	99,2	96,6	91,0	2,9%
Productivité (VA/pers)	0,63	0,64	0,64	0,68	0,65	0,58	-3,1%
EBE	51,3	50,1	49,0	54,7	53,3	47,8	-3,7%
Investissements	1,7	1,6	2,0	3,4	0,7	1,3	134,6%
Effectifs	157	152	147	146	149	157	5,4%



ANNEXE 1: COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2016

(EN MDH)	2016	2015	EVOLUTION (%)	BUDGET	EVOLUTION (%)	2016
	Réel	Réel	R16/R15	2016	R16/B16	2ème Forecast
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Produits IARD	51,2	52,0	-1,5%	60,6	-15,4%	50,9
Produits Groupe-Vie	43,1	43,0	0,1%	41,4	4,0%	42,6
Produits Transport	8,2	8,4	-2,2%	6,9	18,8%	7,9
Total C.A. direct	102,5	103,4	-0,9%	108,9	-5,9%	101,3
Commissions diverses	1,2	1,4	-17,9%	0,9	36,3%	1,0
Produits divers	7,1					
Total C.A.	110,7	104,8	5,7%	109,7	0,9%	102,4
Autres produits	3,2	3,0	5,7%	3,0	5,6%	2,9
Reprises d'exploitation	0,4	0,5	-15,0%	0,4	7,2%	0,4
TOTAL (I)	114,3	108,3	5,6%	113,1	1,1%	105,7
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats consommés de mat & fournitures	(0,9)	(1,1)	-13,3%	(1,1)	-16,1%	(1,0)
Autres charges externes	(13,2)	(12,7)	4,0%	(12,2)	8,5%	(11,9)
Impôts et taxes	(1,5)	(1,6)	-4,5%	(1,5)	-1,2%	(1,6)
Charges du personnel	(41,8)	(41,7)	0,2%	(43,3)	-3,6%	(41,4)
Dotations d'exploitations	(1,8)	(2,3)	-22,0%	(2,1)	-14,1%	(1,8)
TOTAL (II)	(59,2)	(59,4)	-0,2%	(60,3)	-1,7%	(57,7)
RESULTAT D'EXPLOITATION	55,1	48,9	12,6%	52,8	4,2%	48,0
Produits financiers	2,6	3,7	-28,0%	3,6	-26,6%	2,4
Charges financières	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%	
RESULTAT FINANCIER	2,6	3,7	-28,0%	3,6	-26,6%	2,4
Produits non courants	0,9	8,4	-89,5%	-	0,0%	0,0
Charges non courantes	(0,0)	(6,3)	-99,6%	-	0,0%	-0,0
RESULTAT NON COURANT	0,9	2,0	-57,9%	0,0	0,0%	0,01
RESULTAT AVANT IMPOTS	58,6	54,6	7,2%	56,4	3,8%	50,5
IMPOT SUR LES SOCIETES	(17,9)	(16,4)	9,0%	(17,4)	2,6%	(15,4)
RESULTAT NET	40,7	38,2	6,5%	39,0	4,3%	35,0



DONNEES FINANCIERES



ÉTATS FINANCIERS

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2016

	ACTIF		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	120 461 443,66	5 087 899,89	115 373 543,77	115 358 305,39
	* Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
	* Brevets , marques , droits et valeurs similaires	5 466 128,42	5 087 899,89	378 228,53	362 990,15
	* Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
	* Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	33 016 598,36	30 078 757,28	2 937 841,08	4 024 031,29
	* Terrains			0,00	0,00
	* Constructions	7 815 520,75	6 941 511,32	874 009,43	1 234 885,47
	* Installations techniques,outillage			0,00	0,00
	* Matériel de transport	2 041 426,75	1 218 681,48	822 745,27	1 166 032,48
	* Mobilier,materiel de bureau, aménagements divers	23 159 650,86	21 918 564,48	1 241 086,38	1 623 113,34
	* Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	10 128 761,11	50 000,00	10 078 761,11	10 078 761,11
	* Prêts immobilisés			0,00	0,00
	* Autres créances financières	79 261,11		79 261,11	79 261,11
	* Titres de participation			0,00	0,00
	* Autres titres immobilisés	10 049 500,00	50 000,00	9 999 500,00	9 999 500,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	* Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	* Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	163 606 803,13	35 216 657,17	128 390 145,96	129 461 097,79
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
	* Marchandises			0,00	0,00
	* Matériel et fournitures consommables			0,00	0,00
	* Produits en cours			0,00	0,00
	* Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
	* Produits finis			0,00	0,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	151 587 113,56	0,00	151 587 113,56	141 608 726,10
	* Fournisseurs débiteurs , avances et acomptes	448 903,60		448 903,60	407 833,60
	* Clients et comptes rattachés	142 757 524,18		142 757 524,18	123 084 994,08
	* Personnel	4 819,27		4 819,27	1 157,40
	* Etat	25 601,11		25 601,11	2 479 389,36
	* Comptes d'associés	5 174 926,00		5 174 926,00	5 087 770,00
	* Autres débiteurs	0,00		0,00	0,00
	* Compte de régularisation Actif	3 175 339,40		3 175 339,40	10 547 581,66
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I) (Eléments circulants)	0,00		0,00	0,00
	TOTAL II (F + G + H + I)	151 587 113,56	0,00	151 587 113,56	141 608 726,10
TRESORERIE	TRESORERIE - ACTIF				
	* Chèques et valeurs à encaisser	26 871,40		26 871,40	24 019,69
	* Banque , T.G , et C.C.P	79 736 318,05		79 736 318,05	24 015 176,65
	* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	2 250 733,31		2 250 733,31	2 194 528,06
	TOTAL III	82 013 922,76	0,00	82 013 922,76	26 233 724,40
	TOTAL GENERAL I + II + III	397 207 839,45	35 216 657,17	361 991 182,28	297 303 548,29

BILAN PASSIF

Exercice clos le 31 décembre 2016

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	FONDS PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	20 000 000,00	20 000 000,00
	* Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé Capital appelé dont versé . . .		
	* Primes d'émission, de fusion , d'apport	12 915,08	12 915,08
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve facultative		
	* Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
	* Autres réserves	23 620 050,00	23 620 050,00
	* Report à nouveau (2)	2 154 030,14	4 940 085,78
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	40 692 954,70	38 213 944,36
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	88 479 949,92	88 786 995,22
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	0,00	0,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	687 814,30	687 814,30
	* Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0,00
	* Augmentation de créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	89 167 764,22	89 474 809,52
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	272 823 418,06	202 120 249,43
	* Fournisseurs et comptes rattachés	262 321 922,01	193 445 480,60
	* Personnel	3 424 664,89	3 056 125,44
	* Organismes sociaux	2 097 533,90	2 871 478,64
	* Etat	2 038 789,66	541 452,31
	* Comptes d'associés	24 099,32	22 254,32
	* Autres créanciers	263 747,04	236 886,85
	* Comptes de régularisation - passif	2 652 661,24	1 946 571,27
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0,00	708 489,34
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
	TOTAL II (F + G + H)	272 823 418,06	202 828 738,77
TRESORERIE	TRESORERIE PASSIF		
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie		
	* Banques (soldes créditeurs)		5 000 000,00
	TOTAL III	0,00	5 000 000,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	361 991 182,28	297 303 548,29

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) , déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice clos le 31 décembre 2016

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX	
		PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	110 759 598,55		110 759 598,55	104 809 752,14
	* Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	3 168 165,12		3 168 165,12	2 998 105,49
	* Reprises d'exploitation : transferts de charges	385 989,34		385 989,34	454 286,07
	TOTAL I	114 313 753,01	0,00	114 313 753,01	108 262 143,70
	II - CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	924 754,18		924 754,18	1 066 734,49
	* Autres charges externes	13 237 554,39		13 237 554,39	12 727 349,31
	* Impôts et taxes	1 519 557,51		1 519 557,51	1 591 005,15
	* Charges de personnel	41 769 774,36		41 769 774,36	41 673 513,12
	* Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
	* Dotations d'exploitation	1 796 055,89		1 796 055,89	2 294 593,99
	TOTAL II	59 247 696,33	0,00	59 247 696,33	59 353 196,06
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			55 066 056,68	48 908 947,64
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	660 015,20		660 015,20	954 237,40
	* Gains de change				
	* Intérêts et autres produits financiers	1 982 996,47		1 982 996,47	2 718 453,86
	* Reprises financières : transferts de charges			0,00	0,00
	TOTAL IV	2 643 011,67	0,00	2 643 011,67	3 672 691,26
	V - CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts				
	* Pertes de change				
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières			0,00	0,00
	TOTAL V	0,00	0,00	0,00	0,00
	VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)			2 643 011,67	3 672 691,26
	VII - RESULTAT COURANT (III + VI)			57 709 068,35	52 581 638,90
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits de cessions d'immobilisations	62 000,00		62 000,00	6 487 766,00
	* Subvention d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	496 467,68		496 467,68	1 576 580,61
	* Reprises non courantes : transferts de charges	322 500,00		322 500,00	308 566,80
	TOTAL VIII	880 967,68	0,00	880 967,68	8 372 913,41
	IX - CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées			0,00	5 269 809,92
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	25 839,48		25 839,48	747 595,28
	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	322 500,00
	Total IX	25 839,48	0,00	25 839,48	6 339 905,20
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			855 128,20	2 033 008,21
	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)			58 564 196,55	54 614 647,11
	XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS			17 871 241,85	16 400 702,75
	XIII - RESULTAT NET (XI - XII)			40 692 954,70	38 213 944,36
	XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			117 837 732,36	120 307 748,37
	XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			77 144 777,66	82 093 804,01
	XVI - RESULTAT NET (total produits - total charges)			40 692 954,70	38 213 944,36

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

Exercice clos le 31 décembre 2016

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		* Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	-	* Achats de marchandises	0,00	0,00
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L ' ETAT	0,00	0,00
II		+	PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	110 759 598,55	104 809 752,14
	3		* Ventes de biens et services produits	110 759 598,55	104 809 752,14
	4		* Variation de stocks de produits	0,00	0,00
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	14 162 308,57	13 794 083,80
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	924 754,18	1 066 734,49
	7		* Autres charges externes	13 237 554,39	12 727 349,31
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)	96 597 289,98	91 015 668,34
	8	+	* Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	9	-	* Impôts et taxes	1 519 557,51	1 591 005,15
	10	-	* Charges du personnel	41 769 774,36	41 673 513,12
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	53 307 958,11	47 751 150,07
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
	11	+	* Autres produits d'exploitation	3 168 165,12	2 998 105,49
	12	-	* Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+	* Reprises d'exploitation : transferts de charges	385 989,34	454 286,07
	14	-	* Dotations d'exploitation	1 796 055,89	2 294 593,99
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	55 066 056,68	48 908 947,64
VII		+ ou -	RESULTAT FINANCIER	2 643 011,67	3 672 691,26
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	57 709 068,35	52 581 638,90
IX		+ ou -	RESULTAT NON COURANT	855 128,20	2 033 008,21
	15	-	* Impôts sur les résultats	17 871 241,85	16 400 702,75
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	40 692 954,70	38 213 944,36

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		* Résultat de l'exercice	40 692 954,70	38 213 944,36
			* Bénéfice	40 692 954,70	38 213 944,36
			* Perte		0,00
	2	+	* Dotations d'exploitation (1)	1 796 055,89	1 908 604,65
	3	+	* Dotations financières (1)		
	4	+	* Dotations non courantes (1)		
	5	-	* Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	* Reprises financières (2)		
	7	-	* Reprises non courantes (2) (3)		
	8	-	* Produits de cession d'immobilisations	62 000,00	6 487 766,00
	9	+	* Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées		5 269 809,92
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	42 427 010,59	38 904 592,93
	10	-	* Distributions de bénéfices	41 000 000,00	45 000 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	1 427 010,59	-6 095 407,07

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2016

	MASSES	EXERCICE	EXERCICE PREC	VARIATIONS A-B	
				EMPLOIS	RESSOURCES
		a	b	c	d
1	Financement Permanent	89 167 764,22	89 474 809,52		307 045,30
2	Moins actif immobilisé	128 390 145,96	129 461 097,79		1 070 951,83
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1-2)	-39 222 381,74	-39 986 288,27		1 377 997,13
4	Actif circulant	151 587 113,56	141 608 726,10	9 978 387,46	
5	Moins Passif circulant	272 823 148,06	202 828 738,77		69 994 409,29
6	BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4-5)	-121 236 034,50	-61 220 012,67		60 016 021,83
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	82 013 652,76	21 233 724,40	60 779 928,36	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2015		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
- AUTOFINANCEMENT (A)		1 427 010,59		-6 095 407,07
- Capacité d'autofinancement		42 427 010,59		38 904 592,93
- Distribution de bénéfices	41 000 000,00		45 000 000,00	
- CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		62 000,00		6 487 766,00
- Cessions d'immob. incor.				
- Cessions d'immob.corporelles		62 000,00		94 000,00
- Cessions d'immob. Financ.				6 393 766,00
- Récupérations sur créances immobilisées				
- AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	0,00		0,00	
- Augmentation de capital , apports				
- Subventions d'investissement				
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		1 489 010,59		392 358,93
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	725 104,06		1 411 663,25	
- Acquisition d'immo. En non valeurs				
- Acquisition d'immo. incorporelles	344 292,00		424 222,80	
- Acquisition d'immo. corporelles	380 812,06		987 440,45	
- Acquisition d'immo. Financières				
- Augment. Des créances immobilisées				
- REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
- REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)				
- EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	725 104,06		1 411 663,25	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		60 016 021,83		880 810,12
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	60 779 928,36			138 494,20
TOTAL GENERAL	61 505 032,42	61 505 032,42	1 411 663,25	1 411 663,25

A2 : ETAT DES DÉROGATIONS

Exercice clos le 31 décembre 2016

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice clos le 31 décembre 2016

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice clos le 31 décembre 2016

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices								
* Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 117 151,66	344 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 461 443,66
* Immobilisations en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 121 836,42	344 292,00						5 466 128,42
* Fonds commercial	114 995 315,24							114 995 315,24
* Autres immobilisations incorporelles	0,00							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 314 610,30	380 812,06	0,00	0,00	678 824,00	0,00	0,00	33 016 598,36
* Terrains								
* Constructions	7 815 520,75							7 815 520,75
* Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
* Matériel de transport	2 656 680,75	63 570,00			678 824,00			2 041 426,75
* Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	22 842 408,80	317 242,06						23 159 650,86
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours								

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 décembre 2016

NATURE	CUMUL DÉBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENT EN FIN D'EXERCICE
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 758 846,27	329 053,62	0,00	5 087 899,89
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 758 846,27	329 053,62		5 087 899,89
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 290 579,01	1 467 002,27	678 824,00	30 078 757,28
* Terrains				0,00
* Constructions	6 580 635,28	360 876,04		6 941 511,32
* Installations techniques	0,00			0,00
* Matériel de transport	1 490 648,27	406 857,21	678 824,00	1 218 681,48
* Matériel, mobilier de bureau et aménagements	21 219 295,46	699 269,02		21 918 564,48
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice clos le 31 décembre 2016

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAITS DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10 000 000,00	99%	9 999 400,00	9 999 400,00				659 980,20
SED FES				50 000,00	0,00				0,00
Vidal				100,00	100,00				0,00
BMCE				0,00	0,00				35,00
	TITRES CEDES								
TOTAL				10 049 500,00	9 999 500,00				660 015,20

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31 décembre 2016

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	50 000,00							50 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	687 814,30							687 814,30
SOUS TOTAL (A)	737 814,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 814,30
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
5. Autres provisions pour risques et charges	708 489,34				385 989,34		322 500,00	0,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	708 489,34	0,00	0,00	0,00	385 989,34	0,00	322 500,00	0,00
TOTAL (A + B)	1 446 303,64	0,00	0,00	0,00	385 989,34	0,00	322 500,00	737 814,30

B6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31 décembre 2016

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOURVÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	79 261,11	79 261,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés	0,00	0,00						
* Autres créances financières	79 261,11	79 261,11						
DE L'ACTIF CIRCULANT	151 587 113,56	80 484 189,63	71 102 923,93	0,00	0,00	926 073,32	0,00	69 934,45
* Fournisseurs débiteurs	448 903,60		448 903,60					
* Clients et comptes rattachés	142 757 524,18	79 672 073,17	63 085 451,01					69 934,45
* Personnel	4 819,27		4 819,27					
* Etat	25 601,11		25 601,11			25 601,11		
* Comptes d'associés	5 174 926,00		5 174 926,00					
* Autres débiteurs	0,00							
* Comptes de régul. Actif	3 175 339,40	812 116,46	2 363 222,94			900 472,21		

B 7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	272 823 418,06	128 240 022,06	144 583 396,00	0,00	0,00	2 038 789,66	0,00	0,00
* Fournisseurs	262 321 922,01	126 317 478,46	136 004 443,55					
* Clients créditeurs	0,00		0,00					
* Personnel	3 424 664,89		3 424 664,89					
* Organismes sociaux	2 097 533,90		2 097 533,90					
* Etat	2 038 789,66		2 038 789,66			2 038 789,66		
* Comptes d'associés	24 099,32	22 254,32	1 845,00					
* Autres créanciers	263 747,04	212 537,04	51 210,00					
* Comptes de régular. Passif	2 652 661,24	1 687 752,24	964 909,00					

B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice clos le 31 décembre 2016

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données			NEANT		
* Sûretés reçues			NEANT		

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B 9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS
OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice clos le 31 décembre 2016

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions * Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires * Autres engagements donnés	NEANT	NEANT
Total (1)	0,00	0,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions * Autres engagements donnés	NEANT	NEANT
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA

Deloitte
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA

Aux Actionnaires de la société
Agma Lahlou-Tazi
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma Lahlou-Tazi, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 88 479 949,92 dont un bénéfice net de DH 40 692 954,70.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma Lahlou-Tazi au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

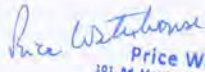
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
I.F.: 01831195 - N.C.: 34533 - CNSS: 1618620
ICE: 000230842000001

Aziz Bidah
Associé

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

Fawzi Britel
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA

Deloitte

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA

Aux Actionnaires
AGMA LAHLOU TAZI
City Parc Center – Rue Abderrahman Sahraoui
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2016.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2016.

2.1 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Conditions de rémunération : Cotisation annuelle de 1 million de dirhams TTC.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2016 : 1 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2016 : 1 million de dirhams TTC.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société SNI S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société SNI S.A. dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion.
- Conditions de rémunération : 0,85 % du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à 25 millions de dirhams hors taxes.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2016 : 0,5 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2016 : 0,4 million de dirhams TTC.

2.3 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société SNI S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit le placement des excédents de trésorerie de Agma Lahlou Tazi auprès de la société SNI S.A.
- Date de la convention : 2 mai 2005.
- Conditions de rémunération : Taux de 2,5% l'an.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2016 : 1,9 millions de dirhams hors taxes.
- Montant encaissé au titre de l'exercice 2016 : 1,4 millions de dirhams hors taxes.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Administrateur en commun : M. Mohamed LAHLOU.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit la location par la société Azzahro à la société Agma Lahlou Tazi de locaux administratifs.
- Date de la convention : 1^{er} août 1995.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2016 : 2,4 millions de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2016 : 2,4 millions de dirhams TTC.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Aziz Bidah

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 90 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 81
E: 01031191 - R.C: 34533 - CHS: 1618670
ICE: 000210647000001

Deloitte Audit

Fawzi Britel

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca

Deloitte

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Aux Actionnaires
Agma Lahlou-Tazi
Casablanca

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma Lahlou-Tazi, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 88 479 949,92 dont un bénéfice net de 40 692 954,70.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma Lahlou-Tazi au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
N° F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 1618620
ICE: 000230842000001

Aziz BIDAHA
Associé

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 28/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

EXERCICE 2016 - RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 40 692 954,70 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

● Bénéfice net comptable	DH 40 692 954,70
● Report à nouveau sur exercices antérieurs	DH 2 154 030,14
● Solde	DH 42 846 984,84
● Dividende proposé	(-) DH 41 000 000,00
● Solde	DH 1 846 984,84

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de DH 41 000 000,00, soit 205,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 1 846 984,84 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juin 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohammed Hassan OURIAGLI pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée prend acte du changement du représentant permanent de la Société SIGER au sein du conseil d'administration qui est désormais Monsieur Mohammed Mounir EL MAJIDI.

SEPTIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes PRICEWATERHOUSE arrive à échéance cette année.

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSE, représenté par M. Aziz BIDAHA, pour une durée statutaire de trois (3) années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

HUITIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes DELOITTE AUDIT arrive à échéance cette année.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, Société Deloitte Audit représenté par M. Fawzi BRITEL pour une durée statutaire de trois (3) années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Agma Lahlou-Tazi :

L'assureur conseil de référence



AGMA LAHLOU-TAZI

102, Rue Abderrahmane Sahraoui
20070 Casablanca

Tél.: +212 (0) 5 22 48 80 50
Fax: +212 (0) 5 22 48 80 92 / 95
Site web: www.agmalahlou-tazi.ma

